

Demande de Cautionnement pour Perte de Documents Affidavit de Perte et Indemnisation

Je (nom en majuscules), _____

(ci-après le « Déclarant »), étant majeur et dûment assermenté, déclare et énonce ce qui suit :

1. Adresse complète du Déclarant (Veuillez inclure la province et le code postal) :				
2. a) Numéro de téléphone du Déclarant (maison) :				
b) Numéro de téléphone du Déclarant (bureau) :				
c) Courriel du déclarant :				
3. Date de naissance du Déclarant (jj/mm/aa) :				
4. Si le Déclarant est une société : Je suis autorisé à signer le présent Affidavit pour le compte de _____ _____ et j'ai personnellement connaissance des faits déclarés aux termes des présentes.				
5. Description des documents perdus Certificat(s) d'actions <input type="checkbox"/> Obligation(s) <input type="checkbox"/> (ci-après appelé l'« Original », qu'il y en ait un ou plusieurs) :				
Numéro du certificat d'action /de l'obligation	Nombre d'actions/Valeur des obligations (\$)	Catégorie des actions (i.e. ordinaire, catégorie A, etc.)	Émis par (ci-après appelé(e) la « Société Émettrice »)	Immatriculé au nom de
6. Ledit Original a été perdu, volé, détruit ou égaré au cours des circonstances suivantes :				
a) Perdu comment :				
b) Conservé où :				
c) Égaré quand/Date de la perte (jj/mm/aa) :				
d) Si volé, fournir des détails, ainsi qu'une copie du rapport de police :				
7. L'Original a-t-il été endossé à des fins de transfert? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				
Si OUI, décrire le genre d'endossement et indiquer si la signature fut garantie.				
8. Le Déclarant a fait ou a fait faire une recherche afin de retrouver l'Original, et a été incapable de le retrouver ou de le récupérer.				

9. a) Le Déclarant était le propriétaire absolu de l'Original au moment de la perte et a droit à la possession entière et exclusive de celui-ci; et
 b) ni l'Original, ni les droits du Déclarant relativement à l'Original, n'ont été, en totalité ou en partie, attribués, transférés, hypothéqués, mis en gage ou autrement cédés, de quelque manière que ce soit; et
 c) aucune personne, aucune société ou aucune corporation autre que le Déclarant n'a aucun droit, revendication de propriété, participation en capital ou autre intérêt relativement à l'Original ou au produit qui en découle; OU
 d) **L'intérêt du Déclarant à l'égard de l'Original est en sa qualité de représentant ou de fiduciaire, comme suit;**

Le Déclarant est _____ pour _____
 (exemple – Liquidateur de la succession, Administrateur, Tuteur légal, Détenteur d'une procuration, etc.)

Les personnes suivantes ont un intérêt relativement à l'Original tel qu'indiqué ci-dessous;

Nom et adresse :	Part de l'intérêt en pourcentage
	%
	%
	%

***REMARQUE : - Les personnes nommées ci-dessus qui ont un intérêt dans l'Original doivent également signer la présente Demande de cautionnement pour Perte de Documents et l'Affidavit de Perte et Indemnisation.
 - Joindre des copies assermentées des documents attestant du statut du représentant ou fiduciaire du Déclarant**

10. Si le Déclarant retrouve ou récupère l'Original, il remettra immédiatement celui-ci à la Société Émettrice, à son agent de transfert, à son fiduciaire ou à **La Compagnie d'Assurance Travelers du Canada** (ci-après la « Caution ») pour annulation, sans recevoir aucune contrepartie.

11. Trois références (y compris une référence bancaire et/ou un courtier en placements) :

Nom	Poste	Adresse	Téléphone

REMARQUE : La Caution se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires.

IMPORTANT – INSTRUCTIONS RELATIVES À LA LIVRAISON

Aucun cautionnement ne sera émis tant que la demande complétée, y compris l'original de la Convention d'indemnisation signée contenue aux présentes, n'aura pas été soumise à la Caution.

Les documents originaux doivent être envoyés par la poste à :
 La Compagnie d'Assurance Travelers du Canada
 1010, rue de la Gauchetière ouest
 Bureau 1100
 Montréal, Québec H3B 2N2
 À l'attention de : Cautionnement commercial

Téléphone : 514.875.0600/1.800.361.9427
 Télécopieur : 514.875.06666

Déclaration : Aux fins du présent document, l'utilisation du masculin est uniquement dans le but d'alléger le texte et ne doit aucunement être interprété comme ayant un autre sens que celui-ci.

Le soussigné déclare par les présentes ce qui suit :

- Tous les renseignements fournis aux présentes sont, au meilleur de ma connaissance, véridiques, complets et exacts, et je comprends qu'ils seront utilisés par La Compagnie d'Assurance Travelers du Canada (la « Caution ») pour déterminer la qualité de mon crédit;
- Je consens à ce que la Caution fasse toute enquête qu'elle juge nécessaire afin d'en arriver à une décision relativement à la présente demande et je consens à la divulgation en tout temps de tout renseignement relatif au crédit me concernant à toute agence d'évaluation du crédit ou à quiconque avec qui j'ai des rapports financiers; et
- La Caution peut remplir tout champ laissé en blanc ou corriger toute erreur aux termes des présentes et de tels ajouts ou corrections seront, à leur face même, exacts.

Convention d'indemnisation
CETTE CONVENTION LIE LES PARTIES. VEUILLEZ LA LIRE ATTENTIVEMENT.

ATTENDU QUE le soussigné a formulé une demande auprès de la Caution afin d'obtenir un ou plusieurs cautionnements pour garantir les obligations de quelconque des soussignés, ou d'autres formes de garantie ou d'obligation, (ci-après les « Cautionnements »); le terme « Cautionnements » inclut toute modification, y compris, mais sans s'y limiter, toute augmentation ou diminution du montant du cautionnement, tout renouvellement, toute prorogation, tout remplacement ou toute extension de ceux-ci).

PAR CONSÉQUENT, en contrepartie de l'émission de Cautionnements, qu'ils soient passés, présents ou futurs, par la Caution, ou fournis par la Caution pour ou pour le compte du soussigné ou de la Caution s'abstenant d'annuler de tels Cautionnements, et de la somme de deux dollars et toute autre contrepartie valable payée par la Caution à chacun des soussignés (dont la réception et la suffisance sont reconnues par les présentes), le soussigné convient par les présentes, conjointement et solidairement, de ce qui suit :

1. La présente convention s'applique de manière égale aux Cautionnements émis pour le compte du soussigné ou de tout employé ou représentant du soussigné.
2. Le soussigné convient d'indemniser la Caution en totalité à l'égard de toute perte ou de tous dommages qu'elle pourrait subir découlant de l'émission d'un ou de plusieurs Cautionnements, d'une décision de la Caution de ne pas émettre un Cautionnement, ou de tout défaut commis par le soussigné aux termes de la présente convention. Cet engagement inclut, sans s'y limiter, l'obligation du soussigné de rembourser à la Caution toutes les sommes qu'elle pourrait avoir à payer :
 - a) à la suite d'un jugement, d'une décision arbitrale ou d'un règlement;
 - b) à titre de dommages-intérêts de quelque nature que ce soit, y compris des dommages-intérêts punitifs et exemplaires, le cas échéant;
 - c) relativement à toute réclamation, responsabilité ou perte;
 - d) à titre de dépenses, coûts ou frais qu'elle pourrait encourir, y compris les coûts ou frais relatifs à des experts en sinistre et des conseillers internes ou externes;
 - e) en règlement de tous les honoraires et frais juridiques et déboursés encourus par la Caution, ainsi que les honoraires et frais juridiques et déboursés de l'avocat des réclamants;
 - f) à titre de frais administratifs liés aux réclamations découlant des Cautionnements et aux termes de la présente convention.
3. Le soussigné convient de payer à la Caution :
 - a) la prime initiale relative à l'émission de tout Cautionnement, conformément au tarif en vigueur de la Caution, ou à tout autre tarif pouvant être convenu avec le soussigné; et
 - b) par la suite, toute prime supplémentaire ou autre prime, conformément au tarif en vigueur de la Caution, ou à tout autre tarif pouvant être convenu avec le soussigné jusqu'à ce que la Caution reçoive la preuve, à sa satisfaction, confirmant sa libération complète à l'égard de tous Cautionnements émis par elle, ainsi que de tout renouvellement ou toute extension de ceux-ci.
4. Afin de permettre à la Caution de répondre à ses obligations aux termes des Cautionnements, le soussigné convient d'avancer à la Caution, sur demande, les fonds ou garanties satisfaisantes qui sont suffisants pour permettre à la Caution d'exécuter, en totalité ou en partie, ses obligations aux termes des Cautionnements, qui pourraient faire l'objet d'une indemnisation en vertu des modalités de la présente convention, avant même que tout paiement ne soit fait par la Caution à un tiers. Sans limiter la généralité de ce qui précède, le soussigné convient d'avancer des fonds ou de fournir des garanties, dès que la Caution établit ou augmente une réserve par rapport à une réclamation ou une situation relative à tous Cautionnements, à concurrence du montant d'une telle réserve qui sera établie par la Caution à sa seule discrétion.
5. Le soussigné reconnaît que la Caution aura le droit, à sa seule et entière discrétion, de décider de payer, régler ou défendre toute réclamation aux termes d'un Cautionnement sans aucune obligation de consulter ou d'aviser le soussigné au préalable. Le soussigné reconnaît son obligation d'indemniser la Caution en vertu de la présente convention, sur présentation par la Caution d'une quittance ou d'une copie d'un chèque ou de toute autre preuve de paiement, laquelle sera réputée constituer une preuve complète du montant payé et du droit de la Caution d'effectuer un tel paiement du fait de l'émission des Cautionnements et, par conséquence, de son droit d'exiger le remboursement de la part du soussigné aux termes de la présente convention.
6. Le soussigné renonce par les présentes aux bénéfices de division et de discussion.
7. La présente convention s'étend aux héritiers, exécuteurs, administrateurs, successeurs et ayants droits du soussigné, et lie ces derniers.
8. Toutes les modalités et conditions de la présente convention sont au bénéfice de :
 - a) tous prédécesseurs, successeurs ou ayants droits de la Caution, y compris à la suite de fusions, de changements de dénomination sociale, d'acquisitions de portfolios ou autrement, et
 - b) toute caution, conjointe ou solidaire, toute société de réassurance et toute autre caution fournie par la Caution suivant la demande du Déclarant d'émettre un ou plusieurs Cautionnements, que de tels Cautionnements soient émis ou non par la Caution ou que la Caution maintienne ou non un intérêt dans de tels Cautionnements.
9. Les droits de la Caution aux termes de la présente convention sont en sus de tous droits que la Caution pourrait autrement avoir, en vertu de la loi ou autrement.
10. Le soussigné reconnaît et déclare ce qui suit :
 - a) avant de signer, il a obtenu une copie de la présente convention et a eu suffisamment de temps afin d'en examiner ses modalités et conditions; et
 - b) il a lu et compris toutes les dispositions de la présente convention; et
 - c) on lui a offert la possibilité de demander des explications ou clarifications appropriées concernant la nature et l'étendue des dispositions de la présente convention; et
 - d) on lui a offert la possibilité de consulter un conseiller juridique ou autre conseiller et, s'il l'a jugé nécessaire, il a, dans les faits, consulté un tel conseiller.
11. Consentement relatif à la protection des renseignements personnels – Veuillez noter que sans ce consentement, la Caution ne pourra pas considérer votre demande.
Le soussigné reconnaît que l'évaluation de toute demande de produits de la Caution nécessitera la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels, y compris les renseignements contenus dans la présente demande et dans d'autres sources recueillies par des moyens légaux.

Une telle collecte, utilisation et divulgation de renseignements personnels est à des fins de souscription de cautionnements et de polices d'assurance, ainsi que de gestion de ceux-ci, lesquelles incluent le fait de mener une enquête initiale et des enquêtes courantes de solvabilité, ainsi que les activités de la Caution relatives à toutes les extensions, tous les renouvellements, toutes les substitutions et toutes les modifications des cautionnements ou polices, ainsi que la gestion des réclamations. Dans le cours normal des activités de la Caution, des renseignements personnels pourraient être divulgués à des réassureurs, des conseillers juridiques, des bureaux de crédit, d'autres institutions financières, des organismes de réglementation et à tous tiers jugés nécessaires par la Caution. Dans l'éventualité où des renseignements concernant d'autres personnes (p. ex., des membres de la famille, employés, actionnaires) étaient fournis ou recueillis à partir d'autres sources, le soussigné déclare et affirme que ces personnes ont consenti, dans la mesure requise par la loi, à la collecte, l'utilisation et la divulgation de leurs renseignements personnels aux fins ci-dessus mentionnées. Le soussigné reconnaît et consent par les présentes à ce que la Caution :

- a) recueille et utilise des renseignements personnels le concernant aux fins ci-dessus décrites; et
 - b) divulgue les renseignements personnels le concernant, aux fins ci-dessus décrites, aux tiers jugés nécessaires par la Caution.
- Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez consulter la Politique de protection de la vie privée de la Caution disponible en ligne à www.travelerscanada.ca.

12. La présente convention est régie par les lois de la Province de Québec et du Canada qui lui sont applicables et doit être considérée à tous égards comme étant un contrat fait dans la Province de Québec. Chacun des parties aux présentes reconnaît irrévocablement la compétence des tribunaux du Québec.

Signée, scellée et datée, ce _____ jour de _____ 20 _____.

DÉCLARANT/GARANT – SIGNER CI-DESSOUS :

<p>_____ Signature du Déclarant/Garant</p> <p>_____ Nom dactylographié du Déclarant/Garant et titre, le cas échéant</p> <p>_____ Adresse du Déclarant/Garant</p> <p>_____ Numéro de téléphone du Déclarant/Garant</p>	<p>Ce _____ jour de _____, 20 _____ a paru devant moi personnellement _____ que je connais comme étant la personne décrite dans le présent document et qui a signé le présent Affidavit, qui reconnaît avoir signé ledit Affidavit aux fins énoncées ci-dessus, et dûment assermenté, a déclaré que les renseignements figurant dans ledit document sont véridiques.</p> <p>Commissaire à l'assermentation dans la province/l'état de _____</p> <p>_____ Commissaire Apposer le sceau</p> <p>Ma commission expire le: _____</p>
---	--

<p>_____ Signature du Déclarant/Garant</p> <p>_____ Nom dactylographié du Déclarant/Garant et titre, le cas échéant</p> <p>_____ Adresse du Déclarant/Garant</p> <p>_____ Numéro de téléphone du Déclarant/Garant</p>	<p>Ce _____ jour de _____, 20 _____ a paru devant moi personnellement _____ que je connais comme étant la personne décrite dans le présent document et qui a signé le présent Affidavit, qui reconnaît avoir signé ledit Affidavit aux fins énoncées ci-dessus, et dûment assermenté, a déclaré que les renseignements figurant dans ledit document sont véridiques.</p> <p>Commissaire à l'assermentation dans la province/l'état de _____</p> <p>_____ Commissaire Apposer le sceau</p> <p>Ma commission expire le: _____</p>
---	--

Remarque : S'il y a plus de garants personnels, joindre la page de signature du Cautionnement pour Perte de Documents.

LES GARANTS CORPORATIFS DOIVENT SIGNER CI-DESSOUS ET DÉPOSER LEUR SCEAU :

Nom de la Société _____	
Par : _____	Par : _____
Nom	Nom
Titre	Titre
J'AI LE POUVOIR DE LIER LA SOCIÉTÉ.	J'AI LE POUVOIR DE LIER LA SOCIÉTÉ.
Adresse du siège social : _____	
Déclaration	
Par les présentes, je déclare sous serment ce qui suit :	
1. Je suis l'administrateur, le dirigeant, le directeur ou l'agent dûment autorisé de la Société ci-haut mentionnée qui a conclu la présente Convention à titre de Garant. En cette qualité, j'ai connaissance de tous les documents qui exposent et établissent les droits qui régissent les activités, pouvoirs et l'autorité de cette Société, y compris, dans la mesure où ils s'appliquent, le certificat de constitution ou les statuts de constitution, les règlements et les résolutions corporatives de ladite Société. Ayant examiné tous tels documents et instruments applicables, ainsi que tous autres faits jugés appropriés, je confirme par les présentes que la Société a le pouvoir de conclure la présente convention et que les personnes qui la signent pour le compte de la Société sont dûment autorisées à le faire;	
2. La présente convention constitue un acte libre et volontaire de la Société pour les fins et utilisations mentionnées dans celle-ci; et	
3. Le sceau qui y est déposé est le sceau de la Société.	
Déclaré sous serment devant moi, à	Signature du déclarant
Dans la municipalité de _____	Nom
Dans la province de _____	Adresse
Ce _____ jour de _____ 20 _____	
Commissaire à l'assermentation	

Remarque : S'il y a plus de garants corporatifs, joindre la page de signature du Cautionnement pour Perte de Documents.